

PEPITE CREER : encourager et soutenir l'innovation et l'entrepreneuriat en Pays de la Loire

Présentation du Pôle Étudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat en Pays de la LOIRE (PEPITE CREER)

Les Pôles Étudiants pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat sont un territoire français. Ils sont les nouveaux relais territoriaux de la politique pour les étudiants entrepreneurs, chargés de la mise en œuvre du statut national Etudiant Entrepreneur et du diplôme (D2E).

Au nombre de 29, ils sont financés par l'État (le Ministère de l'Éducation Nationale Supérieure et de la Recherche, le Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Commerce et des Métiers) et les Régions concernées.

En Pays de la Loire, la COMUE l'UNAM porte un de ces pôles : le PEPITE CREER. Son rôle est de **promouvoir la culture entrepreneuriale auprès des étudiants du territoire**, de **présenter l'entrepreneuriat comme voie d'insertion professionnelle**, de les **former et de les pré-accompagner dans leur projet de création ou de reprise d'entreprise** et de favoriser le développement économique en Région.

PEPITE CREER **contribue à renforcer le lien entre les universités, les écoles et les structures d'accompagnement** que ce soit par des immersions ponctuelles en entreprise, des manifestations de sensibilisation, des tables-rondes, des conférences ou des ateliers. Elle a aussi vocation à rendre visible et accessible l'offre de ses partenaires.

PEPITE CREER est l'acteur incontournable de l'entrepreneuriat étudiant en Pays de la Loire.

PEPITE CREER, c'est **aujourd'hui un réseau de 30 établissements** (universités, écoles, structures d'accompagnement) contributeurs ou bénéficiaires et de **24 structures partenaires**. C'est également un lieu où les étudiants sont sensibilisés, formés et pré-accompagnés à l'entrepreneuriat et à l'innovation.

Chiffres clés du PEPITE CREER :

- Plus de **7000 étudiants** formés à la créativité, l'innovation ou à la culture d'entreprise
- Plus de **400 étudiants diplômés** en entrepreneuriat et innovation
- Plus de **100 étudiants accompagnés** vers la création d'entreprise

Programme d'actions du PEPITE CREER



PEPITE CREER propose, avec ses partenaires, des actions phares qui répondent à ses missions essentielles : informer, sensibiliser, former et pré-accompagner les étudiants des Pays de la Loire.

Pour découvrir PEPITE CREER : visiter le nouveau site www.creer.lunam.fr qui rend visible, lisible et plus accessible l'ensemble de l'offre accessible aux étudiants en terme d'entrepreneuriat et d'innovation en Pays de la Loire.

Pour s'initier à la création d'entreprise et à l'innovation, PEPITE CREER et ses partenaires organisent des journées sur les différents campus dédiées à la découverte de la création d'entreprise (journée Marathon de la Création d'entreprise) et des techniques de créativité et processus d'innovation (Créactiv Day). Ces temps de formation permettent aux participants de différents cursus de se rencontrer, de découvrir des réalités et des concepts non enseignés dans les cursus disciplinaires classiques et de faire naître l'envie d'entreprendre. La co-organisation d'un espace jeune au salon des entrepreneurs permet également d'offrir un programme d'actions, d'ateliers et de conférences dédiés à ce public étudiant curieux ou désireux de se lancer.

Pour s'entraîner, les étudiants peuvent avoir accès dans le cadre de leur cursus à des programmes développés en propre par les établissements (Créa IUT, Projets de Majeures Entrepreneuriat, ...) ou par des programmes partenariaux et des challenges qui les mettent en action pour développer des projets fictifs ou réels comme par exemple les Entrepreneuriales, Enactus, Open Odyssey, ...

Pour acquérir des compétences, des modules de divers formats sont accessibles avec une offre centrée autour de la découverte des notions, pour les étudiants de Licence préférentiellement (Formation itinérante, Unités d'Enseignement Libre...) et une offre de spécialisation sur le modèle d'affaire en Master (Unités d'Enseignement Complémentaires, options...). Les formations proposées aux étudiants en Doctorat sont soit transversales (axées sur l'innovation ou la création de start'up issues des travaux de recherche) ou disciplinaires (Bio Business WEEK dans les BioTech...).

Pour se spécialiser en création d'entreprise ou management de projet innovant, des formations spécifiques sont accessibles dans les écoles et les universités de la région. Depuis janvier 2015, un **Diplôme Étudiant Entrepreneur (D2E)**, inter-établissement, complète l'offre de formation pour les étudiants entrepreneurs.

Des actions nationales déployées en Pays de la Loire par PEPITE CREER

Le statut national Étudiant-Entrepreneur

Le 15 septembre 2014, le Gouvernement a mis en place le **statut national Étudiant-Entrepreneur**. Ce nouveau statut permet aux étudiants et aux jeunes diplômés d'élaborer un projet entrepreneurial au sein du PEPITE CREER. Il s'adresse aux étudiants en cours de formation, aux jeunes diplômés de moins de 3 ans et aux jeunes de moins de 28 ans (âge limite pour bénéficier du statut social étudiant et des avantages sociaux associés).



Ce statut offre l'opportunité à l'étudiant de s'inscrire au **Diplôme d'Étudiant Entrepreneur (D2E)** porté par la ComUE L'UNAM. Un dossier de candidature unique permet de s'inscrire à ce double dispositif (statut Etudiant Entrepreneur et D2E).

Inspiré du statut de sportif de haut niveau, ce statut **vis** à **permettre aux étudiants de réussir à la fois dans la poursuite de leurs études** (moyennant des aménagements d'emploi du temps si besoin) **et dans la formalisation de leurs projets entrepreneuriaux ou le développement de leur activité entrepreneuriale.**

A ce jour, une quarantaine d'étudiants des Pays de la Loire bénéficient ou postulent à l'obtention de ce statut.

Le Diplôme Étudiant-Entrepreneur (D2E)

Le D2E s'adresse à toute personne de niveau bac minimum et porteuse d'un projet entrepreneurial. Ce diplôme fournit à l'étudiant souhaitant formaliser son projet d'entreprise **un cadre administratif et l'accompagnement pédagogique individualisé de l'étudiant-entrepreneur** qui lui permettra d'acquérir et de mettre en pratique des compétences en création/reprise d'activité. En Pays de la Loire, ce statut et le D2E sont instruits par des comités d'engagement du PEPITE CREER faisant intervenir des personnels de l'établissement d'origine des étudiants, des praticiens ou partenaires et des chefs d'entreprise, l'objectif étant de juger de la crédibilité du porteur de projet et du réalisme du projet présenté.

Le prochain comité d'engagement du Pépité CREER sera le 9 mars à Nantes.



Pépité



CRÉER
Pays de la Loire

Rappel du Point presse :

Vend
à la Maison de
Salle

Contacts presse :

Directeur PEPITE CREER de la ComUE L

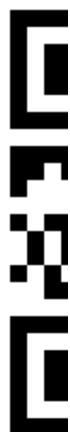
Chargée communication ComUE L'UN/

Pour de plus amples informations, vis

www.creer.lunam.fr



Pépites



Avec le soutien financier de :

